



Assemblée générale

Distr. générale
10 novembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 118 de l'ordre du jour

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Rapport de la Première Commission

Rapporteuse : M^{me} Tetyana Pokhval'ona (Ukraine)

1. À sa 2^e séance plénière, le 18 septembre 2009, sur la recommandation du Bureau, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 118 de l'ordre du jour à toutes les grandes commissions à la seule fin qu'elles examinent et arrêtent leur projet de programme de travail pour 2010 en conséquence.
2. La Première Commission a examiné la question à sa 23^e séance, le 2 novembre 2009 (voir A/C.1/64/PV.23).
3. À la 23^e séance, le Président a fait une déclaration et présenté le projet de programme de travail.
4. À la même séance, la Commission a adopté le projet de programme de travail et de calendrier pour 2010, qui est annexé au présent rapport.
5. La Première Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2010

Sur recommandation de la Première Commission, l'Assemblée générale approuve le projet de programme de travail et de calendrier de la Commission pour 2010, tel qu'il est annexé au rapport de cette dernière.



Annexe

Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2010

<i>Programme/réunion</i>	<i>Dates</i>	<i>Nombre de réunions</i>
Réunion consacrée à l'organisation des travaux	Jeudi 30 septembre	1
Débat général sur tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale ^a	Du lundi 4 au mardi 12 octobre	7
Clôture de la liste des orateurs inscrits pour le débat général sur tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale	Mardi 5 octobre, à 18 heures	
Examen thématique de questions spécifiques et présentation et examen de tous les projets de résolution présentés au titre des points de l'ordre du jour, notamment :	Du mercredi 13 au lundi 25 octobre	10
a) Dialogue avec le Haut-Représentant aux affaires de désarmement sur la suite donnée aux résolutions et aux décisions adoptées par la Commission à ses sessions précédentes/ présentation de rapports		
b) Dialogue avec le Haut-Représentant aux affaires de désarmement et d'autres hauts responsables du domaine de la maîtrise des armements et du désarmement		
c) Tables rondes et échanges avec des experts indépendants ^b		
Date limite de dépôt des projets de résolution présentés au titre de tous les points de l'ordre du jour	Jeudi 14 octobre, à 12 heures	
Décisions relatives à tous les projets de résolution soumis au titre des points de l'ordre du jour	Du mardi 26 octobre au lundi 1 ^{er} novembre	6

^a Une liste évolutive d'orateurs devrait être créée environ un mois avant le début de la session. Les délégations seront encouragées à limiter la durée de leurs déclarations à 10 minutes et les déclarations faites au nom d'un groupe de pays ne devront pas dépasser 15 minutes. La liste donnera la priorité aux représentants de haut niveau et sera régulièrement communiquée à la Commission de façon à accroître la transparence.

^b Une large participation de la société civile est encouragée.

<i>Semaine</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
Du 27 septembre au 1 ^{er} octobre	27 septembre	28 septembre	29 septembre	30 septembre après-midi	1 ^{er} octobre
Du 4 au 8 octobre	4 octobre matinée	5 octobre matinée	6 octobre matinée	7 octobre matinée	8 octobre matinée
Du 11 au 15 octobre	11 octobre après-midi	12 octobre après-midi	13 octobre après-midi	14 octobre après-midi	15 octobre après-midi
Du 18 au 22 octobre	18 octobre matinée et après-midi	19 octobre matinée	20 octobre matinée	21 octobre matinée	22 octobre après-midi
Du 25 au 29 octobre	25 octobre après-midi	26 octobre après-midi	27 octobre après-midi	28 octobre après-midi	29 octobre matinée et après-midi
Du 1 ^{er} au 5 novembre	1 ^{er} novembre matinée ^a	2 novembre	3 novembre	4 novembre	5 novembre

Note : Pour les deux dernières semaines de la session, la Commission fera preuve de souplesse dans la programmation des séances sans préjudice des décisions que prendra l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session.

^a Si nécessaire.